

4. OUTILS DE GESTION **DU RISQUE INONDATION** EN MARTINIQUE



Mardi 14 novembre 2023

09h30

Préfecture de Martinique

Salle Félix Éboué

Clémentine Montané - Unité Risques Naturels

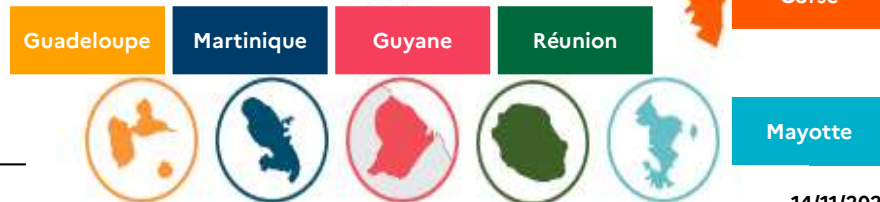
Service Risques Énergie Climat - DEAL Martinique

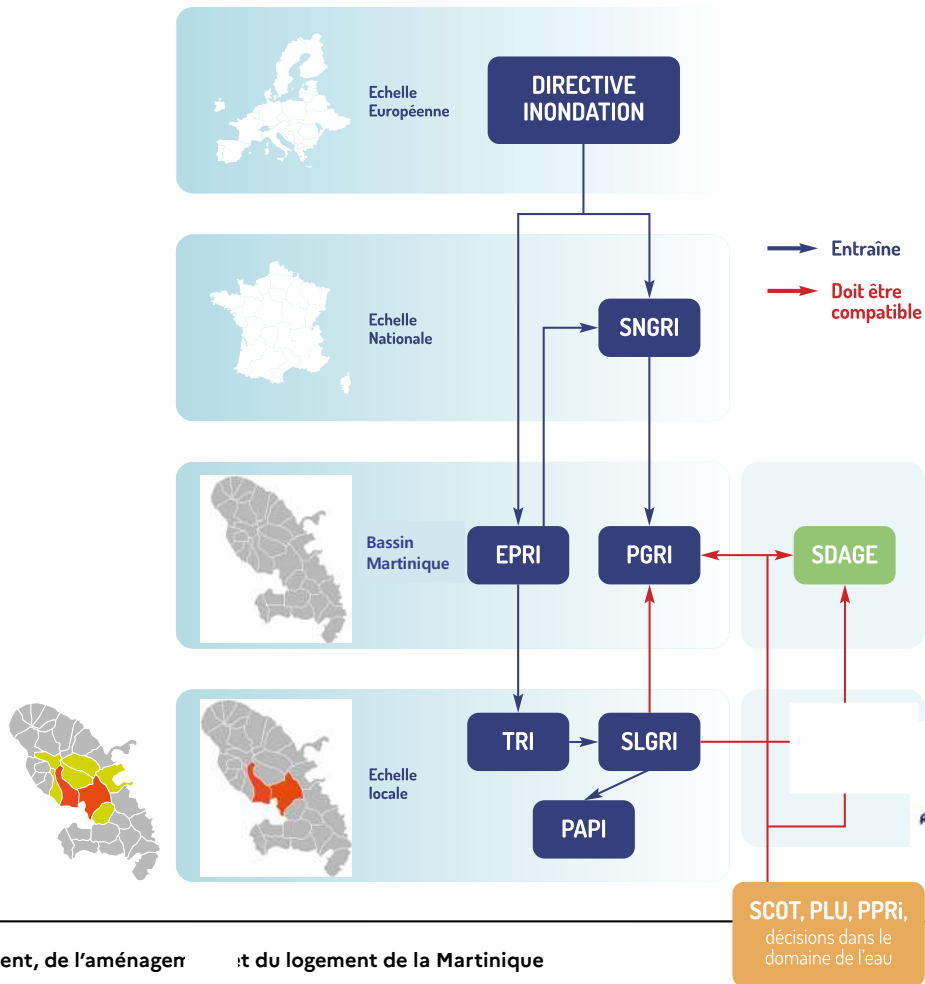
Introduction

- 1^{er} semestre 2024 : une CDRNM spécialement dédiée à la thématique « **inondations** »
- Les différents aspects de **la gestion intégrée du risque « inondations »** :
 - Amélioration de la connaissance
 - Sensibilisation, information préventive, culture du risque
 - **Outils de gestion du risque inondation**
 - Surveillance, alerte, gestion de crise
 - Travaux de prévention, de protection, de réduction de la vulnérabilité

Une gestion intégrée du risque « inondations »

- **1. Déclinaison de la Directive « inondations » :** directive européenne 2007/60/CE relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation
→ Transposée dans le code de l'environnement
 - **Objectifs :** réduire les conséquences négatives sur la santé humaine, l'environnement, le patrimoine culturel et l'activité économique
 - Révision tous les **6 ans** avec obligation de rapportage
 - Calé sur la Directive cadre sur l'eau (DCE) : lien fort avec les **SDAGE** (même calendrier)
 - Échelle : toute la Martinique
- **2. Des outils nationaux : SLGRI, PAPI...**





Que signifient tous ces acronymes... c'est par ici :

SNGRI : Stratégie Nationale de Gestion des Risques d'Inondation

EPRI : Évaluation Préliminaire des Risques d'Inondation

PGRI : Plan de Gestion des Risques d'Inondation

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

TRI : Territoire à Risque important d'Inondation
SLGRI : Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation

PAPI : Programme d'Actions de Prévention des Inondations

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PPRI : Plan de Prévention des Risques d'Inondation



PAPI :
Rivière-Pilote
Schœlcher
Le Lamentin

Source : projet de PGRI Réunion 2022-2027

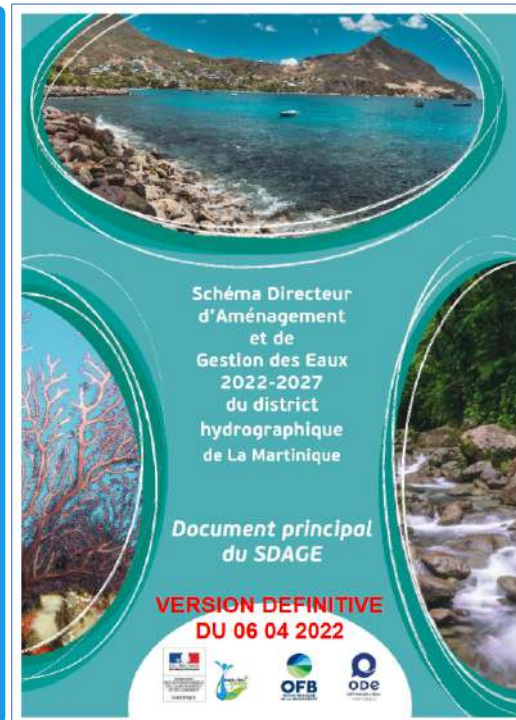
Le Plan de Gestion des Risques d'Inondation 2022-2027 (PGRI)

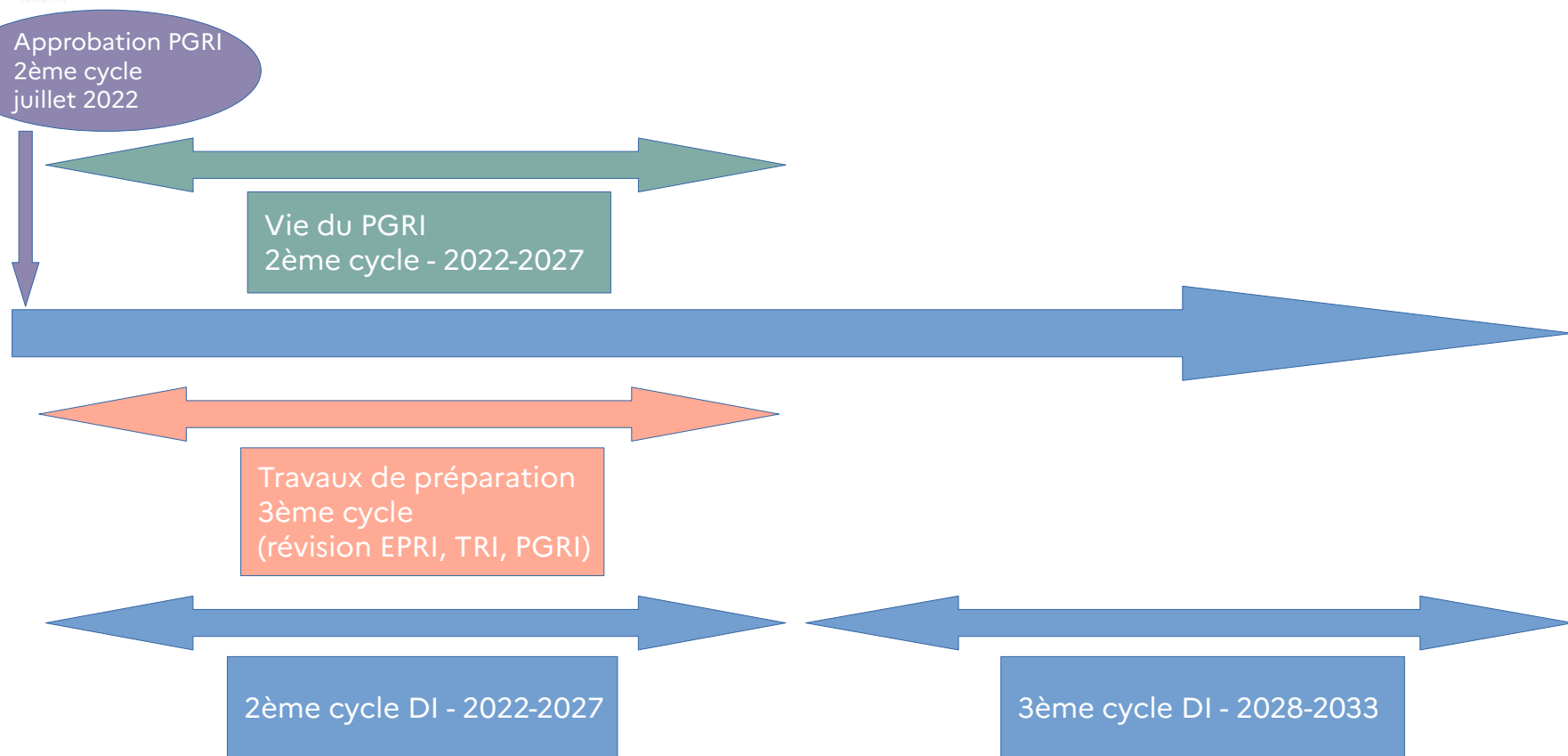
Afin d'assurer la continuité de l'action, les grands objectifs du 1^{er} cycle ont été conservés et adaptés



5 objectifs stratégiques, déclinés en 49 dispositions, dont 21 dispositions communes avec le SDAGE) :

1. Continuer à développer des gouvernances adaptées au territoire, structurées et pérennes, aptes à porter des stratégies locales et les programmes d'action
2. Améliorer la connaissance et bâtir une culture du risque d'inondation
3. Aménager durablement les territoires, réduire la vulnérabilité des enjeux exposés
4. Se préparer à la crise et favoriser le retour à une situation normale des territoires impactés
5. Favoriser la maîtrise des écoulements, en cohérence avec la préservation des milieux aquatiques





Actualités : 2ème campagne « pluies intenses / inondations » en Martinique

LÈ NI GWO LAPLI
ÉPI LÈ **DLO A KA MONTÉ VIT :**

 **pa kondui**

 **pa alé chèché
yich-ou lékol***

* sof si sé lotorité ki ka mandé fè sa

ANNOU NI
SÈ BON JÈS-LA
pluie-inondation.gouv.fr